

Lyon, le 5 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale de Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes

Nouvelles exigences de la société et des agriculteurs : les coopératives agricoles doivent-elles se réinventer ?

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes a tenu son assemblée générale vendredi 5 avril 2019 à Champagne au Mont d'Or au Village by CA Centre-Est.

En présence de Dominique Chargé, nouveau président national et de plus de 150 adhérents et partenaires, Patrice Dumas, président de la fédération régionale et Jean de Balathier, directeur ont dressé le bilan de l'année 2018.

Le nouveau capitalisme agricole : de la ferme à la firme. Quel impact pour les coopératives agricoles ?

François Purseigle, professeur en sociologie, a apporté son regard sur les mutations qui touchent le monde agricole : éclatement des formes d'organisation de la production « de la ferme à la firme », plateformes de l'agriculture avec le digital, apparition de nouveaux modèles économiques liés à l'environnement.

« Face à l'évolution du « faire-ensemble » au « faire faire » et à l'arrivée des nouvelles générations qui n'ont plus le même rapport à l'organisation collective, les coopératives sont interpellées à trois niveaux d'actions, a expliqué François Purseigle, celui des relations à leurs adhérents, celui des nouveaux métiers que pourraient intégrer les groupes coopératifs, et celui de la gouvernance et de l'ancrage territorial »

Un guide de gouvernance pour accompagner les coopératives ?

Dominique Chargé, président de Coop de France a rappelé les résultats du Grand débat coopératif lancé en 2018 auprès des adhérents et salariés des coopératives agricoles. Si 70% des agriculteurs déclarent leur attachement au modèle coopératif, 32% affirment que leur voix n'est pas assez entendue, ce qui met en exergue l'importance du dialogue de proximité et le partage concret du projet de la coopérative.

« Le contexte exigeant dans lequel nous évoluons et l'expression des attentes de nos agriculteurs coopérateurs nous obligent à être en mouvement et à adapter notre fonctionnement, notamment nos pratiques de gouvernance, a expliqué Dominique Chargé. Avec le guide de gouvernance, nous mettons en place des actions concrètes, des outils d'accompagnement et d'évaluation pour accompagner les coopératives dans ces évolutions. Une bonne gouvernance est à la fois le garant

de la réponse aux attentes des agriculteurs coopérateurs et un des leviers au service de la création de valeur ».

Une année de mobilisation autour du projet de loi EGAlim

Dans son rapport d'orientation, Patrice Dumas est revenu sur une année de mobilisation dans le cadre du projet de loi EGAlim. *« Notre raison d'être n'est pas d'exister en tant qu'entreprises mais bien de construire de la valeur pour nos associés coopérateurs, a-t-il rappelé. Nous sommes passés du débat des Etats généraux de l'agriculture à un lobbying auprès des parlementaires pour expliquer ce que nous sommes et notre modèle économique. Nous avons démontré que notre posture est positive, prospective et volontaire pour aller dans le sens du bien commun et des attentes sociétales mais nous avons dû malgré tout nous replacer dans une posture défensive face au projet de l'ordonnance du gouvernement sur la coopération agricole, qui banalise les coopératives comme de simples opérateurs commerciaux ».*

#TOUCHEPASAMACOOOP

Une organisation renforcée par deux recrutements

« Sur le plan interne, la fédération a mis en place une nouvelle organisation par pôles thématiques avec des administrateurs impliqués, a expliqué Jean de Balathier. L'équipe a été élargie avec deux recrutements pour répondre à nos nombreux défis et projets en particulier sur la thématique de l'attractivité et des jeunes, et sur la thématique de la segmentation et la création de valeur.

Création de la section régionale Vignerons coopérateurs

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes, à l'instar du rapprochement de la CCVF avec Coop de France au niveau national, a poursuivi sa structuration par sections métiers avec la création de la section Vignerons coopérateurs Auvergne-Rhône-Alpes, réunissant les fédérations départementales de caves coopératives du Beaujolais, de l'Ardèche et de la Drôme ainsi que les caves isolées de Savoie et d'Auvergne.

Jérémy Thien, conseiller régional en charge de la viticulture et Michel Sinoir, directeur régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire ont conclu l'assemblée générale.

Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes en bref :

Président : Patrice Dumas

Directeur : Jean de Balathier

290 coopératives agricoles et agroalimentaires

160 filiales

1 750 CUMA

8 milliards d'euros de chiffre d'affaires,

56 000 agriculteurs coopérateurs

17 000 salariés

Contact presse :

Jean de Balathier

Tél : 04 72 69 91 91

jdebalathier@ara.coopdefrance.coop

www.cdf-raa.coop

[@CoopdeFranceARA](https://twitter.com/CoopdeFranceARA)